

Diplôme d'Université



Droit des relations sociales pour les experts-comptables

En partenariat avec le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

INSCRIPTION

du 1er septembre au 15 novembre

SELECTION

Sur dossier

DÉBUT DE LA FORMATION

Janvier

COÛT DE LA FORMATION

6500 euros + les droits

d'inscription à l'Université

LIEUX D'ENSEIGNEMENT

Université Panthéon-Assas (Paris II)

Centre de Formation Permanente

4, rue Blaise Desgoffe - 75006 Paris

&

Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

19 rue Cognacq-Jay, Paris, 75007

RENSEIGNEMENTS

Patricia Waelkens

waelkens@u-paris2.fr

01 53 63 86 12

Accès :

Ce diplôme est ouvert en formation continue aux diplômés d'expertise comptable.

Le candidat doit être diplômé d'expertise comptable et/ou inscrit à l'ordre, et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

Objectif :

- Maîtriser les fondamentaux du droit du travail et du droit de la protection sociale, dans une démarche de conseil.
- Connaître les règles déontologiques de la profession d'expertise comptable : champ des missions et lettre de mission.
- Appréhender les missions sociales d'un cabinet d'expertise comptable.

Organisation des études :

Volume horaire : 130 heures sur 1 an.

18 jours de 7 h et une demi-journée de 4 heures.

Les enseignements ont lieu les vendredis et samedis et 1 jeudi.

La présence à toutes les séances est obligatoire.

Méthodes d'enseignement : théorie, cas pratique. Le contenu des enseignements est réparti en 9 modules.

Le nombre de participants sera limité à 30 personnes.

Contrôle des connaissances :

L'examen terminal comporte une épreuve écrite de trois heures et une épreuve orale (l'épreuve écrite consiste en un cas pratique, un seul sujet est proposé, et l'épreuve orale consiste en un exposé collectif sur un cas pratique, suivi d'une discussion devant un jury).

Responsable du diplôme :

Emeric Jeansen, Maître de conférences Université Panthéon-Assas

Intervenants :

Bernard Gauriau, Professeur à l'Université d'Angers

Yannick Pagnerre, Professeur à l'Université d'Evry

Emeric Jeansen, Maître de conférences HDR Paris II

Grégoire Duchange, Maître de conférences Paris II

Laurent Beljean, Avocat au Barreau de Paris

Bernard Derangère, Expert-comptable

Pascale Lefèvre, Responsable droit social nationale KPMG

Jérémie Paubel, Avocat chez Baker & McKenzie

Programme

Module 1 - Les sources du droit (4h)

Présentation des différentes normes
Articulation loi / accord collectif / contrat de travail

Module 2 - Le contrat de travail (22h)

Recrutement et choix du contrat de travail
Clauses du contrat de travail et modification du contrat de travail
Pouvoir disciplinaire, procédure disciplinaire
Rémunération

Module 3 - Les conditions de travail (21h)

Santé – sécurité
Harcèlement et pénibilité
Évaluation des salariés, formation professionnelle
Durée du travail

Module 4 - Les modes de rupture du contrat (21h)

Différents modes de rupture du contrat de travail
Conséquences
Régime social des indemnités de rupture

Module 5 - Le droit des restructurations (7h)

Transfert des contrats
Transferts des normes
Transfert des instances

Module 6 - Le contentieux social (7h)

Organisation du contentieux
Contentieux pénal

Module 7 - Le droit de la protection sociale (21h)

Organisation générale
Droit des accidents du travail
Protection sociale complémentaire

Module 8 - Les institutions représentatives du personnel (14h)

Présentation des institutions
Désignation, missions et négociation collective dans la TPE

Module 9 - Les missions sociales de l'expert-comptable (14h)

Cadre déontologique : lettre de mission...
Aspects techniques des lettres de mission
Aspects organisationnel et commercial

